

Annexe 3

Fonction	Professeur d'éducation physique et sportive
Nature du poste	CH
Nature de la spécificité	Coordination de la section sportive scolaire danse
Discipline	EPS
N°UAI établissement	0752108j
Nom établissement	Collège Yvonne Le Tac
Adresse établissement	7 rue Yvonne Le Tac 75018 Paris
N° téléphone établissement	01 46 06 09 40
Personne à contacter (titre, nom, prénom, fonction)	Gontrand Boulanger, Principal
Précisions concernant la spécificité du poste (type d'enseignement, public, contexte établissement)	<p>Etablissement catégorie 2 – IPS : 140.4 6ème : 3 divisions / 5ème : 4 divisions 4ème : 4 divisions / 3ème : 4 divisions 1 ULIS TFC (capacités : 10 élèves) 1 section sportive scolaire danse (capacité : 60 élèves) LV2 Allemand / Espagnol / Italien LVA Latin et Grec (3ème) Taux de réussite au DNB : 92,5 % (2023)</p>
Contraintes particulières d'exercice (Volume horaire concerné par l'exercice de missions spécifiques, connaissances théoriques, pratiques, utilisation de matériels spécifiques, ...)	<ul style="list-style-type: none"> - 9 heures hebdomadaires - 3 groupes / 3 heures hebdomadaires par groupe - Lieu : local dédié in situ (salle Montmartre)
Définition des missions (Enseignement, partenariat, conduite et suivi de projets, ...)	<p>Le professeur coordonnateur de la section sportive scolaire Danse est en charge de la coordination du Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC) des élèves de la section sportive scolaire Danse.</p> <p>Décliné sur les quatre années de la scolarité au collège, celui-ci est élaboré par le professeur coordonnateur de la section sportive, en lien avec l'équipe de direction du collège et l'IA-IPR d'EPS en charge des sections sportives scolaires de l'académie de Paris.</p> <p>Ses missions sont définies en référence aux trois piliers du PEAC.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pilier 1 : Rencontrer. Mission n°1 : créer et entretenir des partenariats culturels réfléchis : communication avec les équipes EAC des structures culturelles, gestion de la plateforme ADAGE, planification annuelle, accueil des artistes, organisation de sortie spectacle – - Pilier 2 : Pratiquer. Mission n° 2 : enseigner la pratique de la danse : esthétique contemporaine majoritaire et hiphop secondaire souhaitée. - Pilier 3 : Connaître. Mission n°3 : Transmettre des connaissances relatives à l'univers de la danse et du spectacle vivant : Atelier du regard, conception de projet interdisciplinaire –

Annexe 3

<p>Compétences souhaitées</p>	<p>Le professeur, acteur du service public d'éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire partager les valeurs de la République grâce au projet de la section sportive scolaire Danse. - Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'Ecole, dans le cadre du projet académique et du projet d'établissement. <p>Le professeur, pédagogue au service de la réussite de tous les élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les élèves et les processus d'apprentissage. - Prendre en compte la diversité des élèves. - Renforcer les pratiques coopératives entre élèves. - Accompagner les élèves dans leur parcours de formation. - Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques. - Maîtriser la langue française à des fins de communication. - Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier. <p>Le professeur, acteur au sein de la communauté éducative</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coopérer au sein de l'équipe d'EPS et plus globalement de l'équipe des professeurs du collège. - Contribuer à l'action de la communauté éducative. - Coopérer avec les parents d'élèves. - Coopérer avec les partenaires de l'école. - Assurer la communication interne et externe (connaissances et compétences en communication visuelle, maîtrise de logiciels photo/vidéo, communiquer au moyen du site Internet de l'ENT du collège). - Rendre compte de son action au moyen des outils institutionnels. <p>Le professeur, praticien expert des apprentissages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique, en EPS et plus particulièrement dans le domaine de la Danse contemporaine.
<p>Expérience professionnelle antérieure souhaitée</p>	<p>1^{ère} expérience professionnelle réussie en collège, lycée générale et technologique ou lycée professionnelle.</p>
<p align="center">Visa chef d'établissement :</p> 	<p align="center">Visa inspecteur :</p> 